

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**Autre syndicat mixte : SMEP DU PARC NATUREL REGIONAL DE LA BRIE
ET DES DEUX MORINS (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20003619200017

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE PRINCIPALE

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : SYNDICAT MIXTE ETUDE PROGRAMMATION DU PNR (3)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET				II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS				A

VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1058)	DEPENSES	RECETTES
		19 042,92	2 566,22
+			
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 16 476,70
=			
Total de la section d'investissement (2)		19 042,92	19 042,92

VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	DEPENSES	RECETTES
		443 891,70	423 972,14
+			
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 19 919,56
=			
Total de la section de fonctionnement (3)		443 891,70	443 891,70

TOTAL DU BUDGET (4)		462 934,62	462 934,62
---------------------	--	------------	------------

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
PRESENTATION DES AP VOTEES			B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AP de dépenses imprévues » (2)		020	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.
(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
PRESENTATION DES AE VOTEES			B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AE de dépenses imprévues » (2)			0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.
(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	14 927,91	0,00	10 542,92	10 542,92	10 542,92
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	8 500,00	0,00	8 500,00	8 500,00	8 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		23 427,91	0,00	19 042,92	19 042,92	19 042,92
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		23 427,91	0,00	19 042,92	19 042,92	19 042,92

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	23 427,91	0,00	19 042,92	19 042,92	19 042,92
--------------	------------------	-------------	------------------	------------------	------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	19 042,92
---	------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT**II****C1****RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, règle) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	4 000,41		126,22	126,22	126,22
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	8 533,30		2 440,00	2 440,00	2 440,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		12 533,71		2 566,22	2 566,22	2 566,22

TOTAL	12 533,71	0,00	2 566,22	2 566,22	2 566,22
--------------	------------------	-------------	-----------------	-----------------	-----------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	16 476,70
--	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	19 042,92
---	------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)****2 566,22**

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'il

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en M-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	300 804,00	0,00	196 152,48	196 152,48	196 152,48
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	223 069,00	0,00	238 118,00	238 118,00	238 118,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	8 329,00	0,00	5 555,00	5 555,00	5 555,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		532 202,00	0,00	439 825,48	439 825,48	439 825,48
66	Charges financières	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		532 202,00	0,00	441 325,48	441 325,48	441 325,48

023	Virement à la section d'investissement (4)	4 000,41		126,22	126,22	126,22
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	8 533,30		2 440,00	2 440,00	2 440,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		12 533,71		2 566,22	2 566,22	2 566,22

TOTAL	544 735,71	0,00	443 891,70	443 891,70	443 891,70
+					
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE					0,00
=					
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES					443 891,70

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

II
C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	479 077,00	0,00	423 970,14	423 970,14	423 970,14
75	Autres produits de gestion courante (3)	2,00	0,00	2,00	2,00	2,00
Total des recettes de gestion courante		479 079,00	0,00	423 972,14	423 972,14	423 972,14
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		479 079,00	0,00	423 972,14	423 972,14	423 972,14

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	479 079,00	0,00	423 972,14	423 972,14	423 972,14
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	19 919,56
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	443 891,70
--	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	2 566,22	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	-----------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formalisée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses d'investissement cumulées								19 042,92

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatifs à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
(3) Voir l'état II-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
(4) Voir l'état IV-45 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (OU 040 = RF 042).
(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 102 (cf. chapitre 026 « produit des cessions d'immobilisations »).
(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (OU 041 = RF 041).
(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report au non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES				A

RECETTES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	12 533,71	0,00	2 566,22	2 566,22	2 566,22
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1668 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16448, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement	4 000,41		126,22	126,22	4 126,63
040 Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	8 533,30		2 440,00	2 440,00	10 973,30
041 Opérations périmoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	12 533,71		2 566,22	2 566,22	15 099,93

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)				16 4
Affectation au compte 1068 (8)				00

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
		I		II	
Total des recettes d'investissement cumulées					19 042,92

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(2) Voir état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'encadré 192 (cf. chapitre 624 « produit des cessions d'immobilisations »).
(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DJ 041 = RI 041).
(7) Le solde d'affectation reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent après vote du compte administratif ou si reprises anticipées des résultats).
(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET										III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE										A1

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
	23 427,91	0,00	0,00	19 042,92	19 042,92	0,00	19 042,92	III = I + II
D18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	14 927,91	0,00	0,00	10 542,92	10 542,92	0,00	10 542,92	10 542,92
2051	14 927,91	0,00		10 542,92	10 542,92	0,00	10 542,92	10 542,92
204	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	8 500,00	0,00	0,00	8 500,00	8 500,00	0,00	8 500,00	8 500,00
21836	7 000,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
21848	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
2188	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	23 427,91	0,00	0,00	19 042,92	19 042,92	0,00	19 042,92	19 042,92
10	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	
13	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	
16	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	
18	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	
26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		23 427,91	0,00	0,00	19 042,92	19 042,92	0,00	19 042,92	19 042,92
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2 : pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 204 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE		A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		12 533,71	0,00	2 566,22	2 566,22	2 566,22
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	4 000,41		126,22	126,22	12 533,71
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	8 533,30		2 440,00	2 440,00	2 440,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	5 997,90		1 475,00	1 475,00	1 475,00
281838	Autre matériel informatique	2 480,40		890,00	890,00	890,00
28186	Autres immo. corporelles	75,00		75,00	75,00	75,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		12 533,71		2 566,22	2 566,22	2 566,22

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en soldes réalisés en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-BIS pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 28, 38, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 162 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 047 = RI 047).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2304.

Envoyé en préfecture le 08/04/2025

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le



ID : 077-200036192-20250407-DEL2025_07-DE

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE				B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL									
011	Charges à caractère général (3)	544 735,71	0,00	0,00	443 891,70	443 891,70	0,00	443 891,70	443 891,70
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	300 804,00	0,00	0,00	196 152,48	196 152,48	0,00	196 152,48	196 152,48
014	Atténuations de produits	223 069,00	0,00		238 118,00	238 118,00		238 118,00	238 118,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6596) (3)	8 329,00	0,00	0,00	5 555,00	5 555,00	0,00	5 555,00	5 555,00
6596	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services									
		532 202,00	0,00	0,00	439 825,48	439 825,48	0,00	439 825,48	439 825,48
66	Charges financières	0,00	0,00		1 500,00	1 500,00		1 500,00	1 500,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières									
		0,00	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00		1 500,00	1 500,00
Total des dépenses réelles									
		532 202,00	0,00	0,00	441 325,48	441 325,48	0,00	441 325,48	441 325,48
023	Virement à la section d'investissement	4 000,41			126,22	126,22		126,22	126,22
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	8 533,30			2 440,00	2 440,00		2 440,00	2 440,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre									
		12 533,71			2 566,22	2 566,22		2 566,22	2 566,22

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de fonctionnement cumulées					443 891,70				



- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (3) Hors dépenses imputées aux chapitres 015 et 017.
- (4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE				B

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
RECETTES						
	TOTAL	479 079,00	0,00	423 972,14	423 972,14	423 972,14
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	479 077,00	0,00	423 970,14	423 970,14	423 970,14
		2,00	0,00	2,00	2,00	2,00
	Total des recettes de gestion des services	479 079,00	0,00	423 972,14	423 972,14	423 972,14
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	479 079,00	0,00	423 972,14	423 972,14	423 972,14
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre inférieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00		0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	19 919,56
---------------------------------------	-----------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	443 891,70
---	------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(2) Hors recettes imputées aux chapitres 015 et 017.
(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = Df 040).
(4) Les comptes 76 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III

B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL									
011	Charges à caractère général (4)	544 735,71	0,00	0,00	443 891,70	443 891,70	0,00	443 891,70	443 891,70
		300 804,00	0,00	0,00	196 152,48	196 152,48	0,00	196 152,48	196 152,48
60612	Energie - Electricité	700,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
60622	Carburants	200,00	0,00		250,00	250,00	0,00	250,00	250,00
6064	Fournitures administratives	1 000,00	0,00		600,00	600,00	0,00	600,00	600,00
611	Contrats de prestations de services	35 800,00	0,00		39 054,00	39 054,00	0,00	39 054,00	39 054,00
6132	Locations immobilières	13 500,00	0,00		13 500,00	13 500,00	0,00	13 500,00	13 500,00
61351	Matériel roulant	5 000,00	0,00		5 110,00	5 110,00	0,00	5 110,00	5 110,00
6156	Maintenance	1 600,00	0,00		2 100,00	2 100,00	0,00	2 100,00	2 100,00
6161	Multirisques	2 700,00	0,00		3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
617	Etudes et recherches	220 004,00	0,00		120 088,48	120 088,48	0,00	120 088,48	120 088,48
6182	Documentation générale et technique	3 350,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	1 000,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6231	Annonces et insertions	500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	6 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6234	Réceptions	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6237	Publications	1 000,00	0,00		700,00	700,00	0,00	700,00	700,00
6238	Divers	0,00	0,00		2 550,00	2 550,00	0,00	2 550,00	2 550,00
6247	Transports collectifs	1 000,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6251	Voyages, déplacements et missions	4 500,00	0,00		3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
6261	Frais d'affranchissement	200,00	0,00		150,00	150,00	0,00	150,00	150,00
6262	Frais de télécommunications	250,00	0,00		550,00	550,00	0,00	550,00	550,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	223 069,00	0,00		238 118,00	238 118,00		238 118,00	238 118,00
6218	Autre personnel extérieur	3 729,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
6332	Collations versées au F.N.A.L.	120,00	0,00		120,00	120,00		120,00	120,00
6333	Particip. employeurs format. prof. cont.	30,00	0,00		30,00	30,00		30,00	30,00
6336	Collations CNFPT et CDGFPT	1 800,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	340,00	0,00		340,00	340,00		340,00	340,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour Information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour Information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
64111	Rémunération principale titulaires	65 000,00	0,00		65 000,00	65 000,00		65 000,00	65 000,00
64112	SFT, indemnité de résidence	28,00	0,00		28,00	28,00		28,00	28,00
64113	NBI	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
64118	Autres indemnités	41 000,00	0,00		49 000,00	49 000,00		49 000,00	49 000,00
64131	Rémunérations	45 000,00	0,00		40 000,00	40 000,00		40 000,00	40 000,00
64132	SFT, indemnité de résidence	1 100,00	0,00		1 100,00	1 100,00		1 100,00	1 100,00
64138	Primes et autres indemnités	8 200,00	0,00		11 000,00	11 000,00		11 000,00	11 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	24 000,00	0,00		24 000,00	24 000,00		24 000,00	24 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	27 000,00	0,00		29 000,00	29 000,00		29 000,00	29 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.J.C.	1 800,00	0,00		1 800,00	1 800,00		1 800,00	1 800,00
6458	Versement au F.N.C. supplément familial	550,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	700,00	0,00		700,00	700,00		700,00	700,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	672,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6488	Autres	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	8 328,00	0,00	0,00	5 555,00	5 555,00	0,00	5 555,00	5 555,00
65312	Frais de mission et de déplacement	800,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
65818	Autres	7 269,00	0,00		4 800,00	4 800,00	0,00	4 800,00	4 800,00
6583	Pénalités sur marchés	250,00	0,00		250,00	250,00	0,00	250,00	250,00
65898	Autres	10,00	0,00		5,00	5,00	0,00	5,00	5,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'étus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		532 202,00	0,00	0,00	439 825,48	439 825,48	0,00	439 825,48	439 825,48
66	Charges financières	0,00	0,00		1 500,00	1 500,00		1 500,00	1 500,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	0,00	0,00		1 500,00	1 500,00		1 500,00	1 500,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour Information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour Information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		0,00	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00		1 500,00	1 500,00
Total des dépenses réelles		532 202,00	0,00	0,00	441 325,48	441 325,48	0,00	441 325,48	441 325,48
023	Virement à la section d'investissement	4 000,41			126,22	126,22		126,22	126,22
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	8 533,30			2 440,00	2 440,00		2 440,00	2 440,00
6811	Dot. amort. immos incorporables	8 533,30			2 440,00	2 440,00		2 440,00	2 440,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		12 533,71			2 566,22	2 566,22		2 566,22	2 566,22

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un abok d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes de peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. sélections des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RF 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE					B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL						
013	Atténuations de charges (3)	479 079,00	0,00	423 972,14	423 972,14	423 972,14
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	479 077,00	0,00	423 970,14	423 970,14	423 970,14
7472	Participation régions	326 000,00	0,00	302 924,14	302 924,14	302 924,14
7473	Participation départements	100 000,00	0,00	67 500,00	67 500,00	67 500,00
74741	Participation communes membres du GFP	47 210,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74746	Participation autres communes	0,00	0,00	47 626,00	47 626,00	47 626,00
74751	Participation GFP de rattachement	1 341,00	0,00	1 340,00	1 340,00	1 340,00
74756	Participation autres groupements	4 526,00	0,00	4 580,00	4 580,00	4 580,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	2,00	0,00	2,00	2,00	2,00
75868	Autres	2,00	0,00	2,00	2,00	2,00
Total des recettes de gestion des services						
76	Produits financiers	479 079,00	0,00	423 972,14	423 972,14	423 972,14
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles						
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	479 079,00	0,00	423 972,14	423 972,14	423 972,14
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre						
		0,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-8 pour le contenu du budget précédent.
(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 034 « produit des cessions d'immobilisations »).
(6) Les comptes 76 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(8) Destiné à retracer le prélevement de la part non départementale de la taxe.
(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

IV

A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
	DEPENSES	6,00	19 042,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	10 542,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	8 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES										IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)										A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES							
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		19 042,92
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
							0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		10 542,92
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		8 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES							
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE			B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2025	Montant des frages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant au 01/01/2025
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		9,00	0,00	0,00	6,00	0,00

(1) Circulaire n° MOR : INTB8900074C du 22/02/1989

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts composés au compte d'815.

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS			B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

IV

B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00		0,00	0,00		0,00
Directeur général adjoint des services		0,00		0,00	0,00		0,00
Directeur général des services techniques		0,00		0,00	0,00		0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00		0,00	0,00		0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00		0,00	0,00		0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00		0,00	0,00		0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché territorial	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° MOR : INTB9500100C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quote de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quote de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année.

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présente toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présente toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 60 % (quotité de travail = 60 %) présente la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

		IV
		B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				55 000,00		
GEOMATICIEN	A	TECH		55 000,00	A	A Contrat de projet
TOTAL GENERAL				55 000,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique
URB : Urbainisme (dont aménagement urbain).
S : Social
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cotés.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Muir du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1 : Affectation temporaire d'activité pour une durée maximale de dix-huit mois.
332-23-2 : Affectation temporaire d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée maximale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans.
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-11 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-12 : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-13 : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-14 : Communes nouvelles issues de la fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et la cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-15 : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la durée de travail est inférieure à 50 %.
332-16 : Emplois des communes (2 000 hab.) et des groupements de communes (10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
332-17 : Contrats territoriaux sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-18 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-19 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'expiration de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
332-20 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.328 et L.352).
333-1 : Emplois supérieurs de cabinet.
333-2 : Collaborateurs de cabinet.
333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats actifs »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 8 du décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

ARRETE ET SIGNATURES

Présenté par le Président,
A Coulommiers, le 07/04/2025
Le Président,

Délibéré par le Comité syndical, réuni en session Ordinaire.

A Coulommiers, le 07/04/2025

Les membres du Comité syndical,

Nombre de membres en exercice : 99
Nombre de membres présents : 17
Nombre de suffrages exprimés : 21
VOTES : Pour : 21
Contre : 0
Abstention : 0

Date de convocation : 20/03/2025

et le 03/04/2025

Nombre de membres représentés 4

01 Muriel DOMARD (AMILLIS)	
02 Éric GOBARD (AULNOY)	
03 Rémy SONNETTE (BASSEVELLE) suppléant Dominique PARON	
04 Pierre LE CHEVOIR (BEAUTHEIL-SAINTS)	
05 Frédéric MOREL (BELLOT)	
06 Denis SARAZIN-CHARPENTIER (BOISSY-LE-CHÂTEL)	
07 Olivier SERVAT (BOITRON)	
08 Juliette NGUYEN (BOULEURS)	
09 Dominique MACHURÉ (BUSSIERES)	
10 Alain CHARPIGNON (CHAILLY-EN-BRIE)	
11 Gérard SIMON (CHAMIGNY)	
12 Philippe CASSAGNE (CHARTRONGES)	
13 Richard WARZOCHA (CHAUFFRY)	

ARRETE ET SIGNATURES

14 Pascale KEIGNART (CHEVRU) Pouvoir à M Simon (Ehamigny)	
15 Daniel TALFUMIER (CHOISY-EN-BRIE)	
16 Thierry FLEISCHMAN (CITRY)	
17 Jean-Louis VAUDESCAL (COUILLY-PONT-AUX-DAMES)	
18 Laurent DELAGARDE (COULOMMES)	
19 Franck RIESTER (COULOMMIERS)	
20 Vanessa BUZONIE (CRÉCY-LA-CHAPELLE) Pouvoir à M Gargos (Chavron)	
21 Gislaine SIMPER (DAGNY)	
21 Renaud MASSON (DAMMARTIN-SUR-TIGEAUX)	
22 Claude RAIMBOURG (DOUE)	
23 Bruno DUMONT (FAREMOUTIERS) Suppléant Didier Colin	
24 Méline JEAN (GIREMOUTIERS)	
25 Daniel KISZEL (GUÉRARD)	
26 Mélina DESSOLES (HONDEVILLIERS)	
27 Anne-Marie NUYTTENS (JOUARRE)	
28 Michael ROUSSEAU (JOUY-SUR-MORIN)	
29 Ingrid LEMAIRE (LA CELLE-SUR-MORIN)	

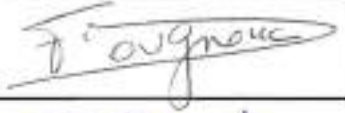
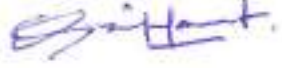
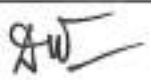
ARRETE ET SIGNATURES

30 Olivier GEORGE (LA CHAPELLE-MOUTILS)	
31 Philippe PRON (LA FERTÉ-GAUCHER)	
32 Jean-Luc MUSART (LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE)	
33 Franck BARBIER (LA HAUTE MAISON) <i>Savaria et Gabor (obulnary)</i>	
34 Sylvie SADRIN (LA TRÉTOIRE)	
35 Jacky ADAM (LESCHEROLLES)	
36 Claude LECOQ (LEUDON-EN-BRIE)	
37 Gauthier SAUVAGE (LUZANCY)	
38 Hervé DECOUTTERE (MAISONCELLES-EN-BRIE)	
39 Boris LIGONNIERE (MAROLLES-EN-BRIE)	
40 Dominique CARLIER (MAUPERTHUIS)	
41 Terezinha CALDAS BARBEITOS (MÉRY-SUR-MARNE)	
42 Philippe DE VESTELE (MONTDAUPHIN)	
43 Paul LEFEBVRE (MONTENILS)	
44 Ingrid COLPAERT (MONTOLIVET)	
45 Bernard PRESSON (MORTCERF)	
46 Bernard SARGES (MOUROUX)	

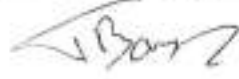
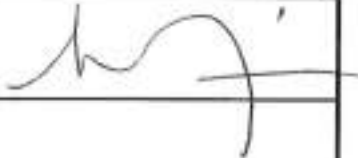
ARRETE ET SIGNATURES

47 Emmanuel VIVET (NANTEUIL-SUR-MARNE)	
48 Romuald TESTA (ORLY-SUR-MORIN)	
49 Alexandre DENAMIEL (PÉZARCHES)	
50 Philippe DESWARTE (PIERRE-LEVÉE)	
51 Kaci AGOUN (POMMEUSE)	
52 Eliane CARRARA (REBAIS)	
53 Dominique RENARD (REUIL-EN-BRIE)	
54 Sylvie MONTAMBAULT-LABLE (SAACY-SUR-MARNE)	
55 Frédérique DEMAISON (SABLONNIÈRES) Suppléant Dominique LEFEBVRE	
56 Sébastien HOUDAYER (SAINT-AUGUSTIN)	
57 Michel ROCH (SAINT-BARTHÉLÉMY)	
58 Edith THÉODOSE (SAINT-CYR-SUR-MORIN)	
59 Raymond LECORRE (SAINT-DENIS-LES-REBAIS)	
60 Yvan SEVESTRE (SAINT-GERMAIN-SOUS-DOUE)	
61 Jean-Luc DEMANDRE (SAINT-LÉGER)	
62 Patrick PETTINGER (SAINT-MARS-VIEUX-MAISON)	
63 Philippe SALAÜN (SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS)	

ARRETE ET SIGNATURES

64 Nathalie GARDELLE (SAINT-OUEN-SUR-MORIN)	
65 Danièle SASSATELLI (SAINT-RÉMY-LA-VANNE)	
66 Michel LEMAIRE (SAINT-SIMÉON)	
67 Sergine MONTUY (SAINTE-AULDE)	
68 Jean-Jacques HUGUENOT (SAMMERON)	
69 Philippe DUMONT (SANCY-LES-MEAUX)	
70 Sandrine RAUDE-LEROY (SEPT-SORTS)	
71 Philippe FOURMY (SIGNY-SIGNETS)	
72 Francis POISSON (TIGEAUX)	
73 Sophie CHEVRINAIS (TOUQUIN)	
74 Sylvie LUCAS (USSY-SUR-MARNE)	
75 Marc DEVILLIERS (VAUCOURTOIS)	
76 Françoise BOUGNOUX (VERDELOT)	
78 Colette GRIFFAUT (VILLENEUVE-SUR-BELLOT)	
79 Claudie JOULAUD (VILLIERS-SUR-MORIN)	
80 Jean-Michel SAGNES (VOULANGIS)	
81 Daniel NALIS (CACPB)	

ARRETE ET SIGNATURES

82 Laurence PICARD (CACPB)	
83 Bernard JACOTIN (CACPB)	
84 Maxime LIEVIN (CACPB)	
85 Didier VUILLAUME (CACPB)	
86 Thierry BONTOUR (CC2M)	
87 Benoit CARRE (CC2M)	
88 Suzanne CHARLON (CC2M)	
89 Michel BERTHAUT (CC2m)	
90 Dominique FRICHET (CC2M)	
91 Olivier LAVENKA (Département de Seine-et-Marne)	
92 Béatrice RUCHETON (Département de Seine-et-Marne) <i>Parrain à M^{me} Deloisy</i>	
93 Ugo PEZZETTA (Département de Seine-et-Marne)	
94 Sophie DELOISY (Département de Seine-et-Marne)	
95 Valérie PÉCRESSE (Région Ile-de-France)	
96 Anne CHAIN-LARCHÉ (Région Ile-de-France)	
97 Hamida REZEG (Région Ile-de-France)	
98 Vincent BEDU (Région Ile-de-France)	

Envoyé en préfecture le 08/04/2025

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le

ID : 077-200036192-20250407-DEL2025_07-DE

Berger
Levrault

SMEP DU PARC NATUREL REGIONAL DE LA BRIE ET DES DEUX MORINS - SYNDI

CAT MIXTE ETUDE

BP

2025

ARRETE ET SIGNATURES

99 Jacques HULEUX (Région Ile-de-France)

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 08/04/2025 et de la publication le 08/04/2025

A Coulemmiers, le 08/04/2025